Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 27/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/07/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/688900
N° d'annonce : 688900

LA COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE

Société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable

Siège social : 14 rue Lord Byron 75008 PARIS

831 270 087 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 08 juin 2023, l'assemblée générale ordinaire a :

*Nommé en qualité d'administrateurs :

– VILLE DE COLOMBES, administration publique générale, Place de la République 92701 Colombes Cedex

– VILLE D'IVRY-SUR-SEINE, administration publique générale, Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex

– VILLE DE NANTERRE, administration publique générale, 88 rue du 8 mai 1945 92014 Nanterre Cedex

– Monsieur Christian CHEVE, 93 rue du 19 mars 1962 94000 Champigny-sur-Marne

Madame Clémentine JUNG, 2 rue Lakanal 93500 Pantin

*Pris acte de la fin du mandat d'administrateur de EXPANSIEL PROMOTION, NOTRE COTTAGE ACCESSION, TERRALIA, VILLE DE GENNEVILLIERS

*Renouvelé le mandat d'administrateur de RATP HABITAT, BOUCLE DE LA SEINE, LES HABITATIONS POPULAIRES, COOPIMMO, LES COOP'HLM DEVELOPPEMENT, APILOGIS, IMMOBILIERE 3F, BATIGERE MAISON FAMILIALE

Suivant procès-verbal en date du 08 juin 2023, le conseil d'administration a nommé en qualité de Président, Monsieur Christian CHEVE, 93 rue du 19 mars 1962 94000 Champigny-sur-Marne. En remplacement de COOPIMMO, SCIC SA D'HLM à capital variable, 59 avenue Carnot 94507 Champigny-sur-Marne, RCS CRETEIL 692 044 191.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNBrbI4C
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNBrbI4C

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)